

VILLE DE COUDEKERQUE-BRANCHE

Service des Sports

SALLE DE REMISE EN FORME

La présente Fiche d'Inscription est à remettre au Guichet Unique à l'Hôtel de Ville, lors du paiement, accompagnée du questionnaire de santé et/ou du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la remise en forme, de la musculation et/ou du fitness et d'un justificatif de domicile au nom et prénom de l'adhérent (pour les mineurs, fournir une attestation parentale).

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Nous pourrions vous refuser l'accès à la salle, en cours d'année, si vous ne semblez plus présenter l'aptitude physique nécessaire ou pour une absence prolongée d'au moins 3 mois. Il vous appartiendra alors de fournir un nouveau certificat médical pour être réadmis.

Avec cette inscription, vous vous engagez à respecter le fonctionnement de la salle et donc, des ouvertures et fermetures sans contrepartie.

Tarifs du 1^{er} Septembre 2025 au 31 Août 2026

Tarif annuel nouveaux adhérents Coudekerquois	21,00 €
Tarif trimestriel non Coudekerquois	62,40 €

Le règlement du trimestre doit être fait avant le démarrage de celui-ci.

Toute annulation ou arrêt des cours ne peut se faire qu'avec le dépôt de la carte d'adhésion au guichet unique.

Tout trimestre commencé sera facturé.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

La ville de Coudekerque-Branche met à votre disposition un équipement spécifique pour la remise en forme ;

VEUILLEZ LA RESPECTER.

Obligations :

- Vous êtes prié de bien vouloir ranger le matériel après usage ;
- Une serviette éponge, des chaussures de sports propres et une tenue sportive appropriée (short, survêtement, bas de jogging...) sont obligatoires ;
- Vous êtes prié de reprendre vos bouteilles d'eau, ainsi que vos déchets.

Interdictions :

- Tout produit illicite ;
- Les sacs de sport dans la salle ;
- S'entraîner torse nu.

Toute personne ne respectant pas ce règlement, se verra interdire l'accès de la salle.

La ville décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de vos objets de valeurs.

Merci de votre compréhension.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »
(si mineur, signature des parents)